

BANK-  
STER

ET SI ON ARRÊTAIT DE BANQUER ?

# Banques : la pénurie de collatéraux

Par **Éric Toussaint**

**J**usque 2007-2008, les marchés financiers se sont développés dans un climat d'exubérance. Les banquiers et autres zinzins se prêtaient mutuellement des capitaux et achetaient des produits financiers structurés sans vérifier si le vendeur ou l'acheteur disposait d'actifs en suffisance pour assumer son acte et remplir sa part du contrat quand il arrivait à terme. Par exemple,

des banquiers ont payé des primes d'assurance à Lehman Brothers et à AIG pour se protéger contre un risque de non paiement sans vérifier au préalable si Lehman ou AIG avait de quoi les indemniser au cas où le risque couvert se produisait.

Dans la majorité des transactions, l'emprunteur doit mettre un actif en

garantie, c'est ce que l'on appelle un collatéral<sup>1</sup>. Ce qui arrivait systématiquement et ce qui arrive encore, c'est qu'un collatéral serve simultanément de garantie dans plusieurs transactions. A emprunte à B telle somme et met en garantie un collatéral. B emprunte à C et met en garantie le même collatéral et ainsi de suite. Si la chaîne se brise à un endroit, on risque d'avoir un problème pour retrouver le collatéral. Tant qu'on était dans l'euphorie et qu'il ne fallait pas faire la preuve que le collatéral était réellement disponible, les affaires poursuivaient leur cours as usual. Depuis 2008, les choses ne tournent plus de la même manière et il arrive de plus en plus souvent que la partie qui exige un collatéral veuille être sûr qu'il est réellement disponible en cas de besoin, que sa valeur est bien authentifiée et qu'il est de bonne qualité. Les collatéraux circulent moins et les moins sûrs sont refusés.<sup>2</sup>

Effectivement, il est raisonnable de ne pas accepter comme collatéral un actif toxique du genre CDO subprime. Cela a abouti à un début de pénurie de collatéraux. La société financière Dexia, en 2011 et 2012, a souffert d'une insuffisance de collatéraux de

qualité, ce qui l'a empêché de trouver les financements dont elle avait besoin. En 2012, elle a emprunté pour près de 35 milliards d'euros à la BCE à 1% dans le cadre du LTRO. Les énormes prêts de la BCE n'ont pas suffi à Dexia qui s'est tournée une nouvelle fois vers les Etats belges et français en octobre-novembre 2012 afin d'obtenir 5 milliards d'euros de recapitalisation.

Selon le Financial Times, les banques espagnoles sont devenues expertes dans la création de collatéraux. Elles fabriquent des produits structurés ABS à partir de crédits hypothécaires douteux ou d'autres crédits pas plus sûrs, puis elles les fourguent comme collatéraux à la BCE afin d'obtenir des liquidités<sup>3</sup>. Ainsi, la BCE accepte des collatéraux de basse qualité qui ont été expressément fabriqués pour elle. C'est là une nouvelle preuve de la servilité de la BCE à l'égard des banquiers.

A propos des collatéraux, il faut ici aussi dénoncer les mensonges concernant les titres souverains qui seraient par principe une cause de problème pour les banques. Les titres souverains sont des collatéraux beaucoup plus sûrs que la plupart des titres privés. D'ailleurs, les banques ne se privent pas de les utiliser comme collatéraux de premier choix pour emprunter des capitaux à la BCE.

---

1 *Collatéral : Actif transférable ou garantie apportée, servant de gage au remboursement d'un prêt dans le cas où le bénéficiaire de ce dernier ne pourrait pas satisfaire à ses obligations de paiement. Source : Banque de France.*

2 Voir Manmohan Singh, « Beware effects of weakening chains of collateral », *Financial Times*, 28 juin 2012.

---

3 *Financial Times*, « Collateral damage », 25 octobre 2012